

Nom – Prénom de l'enfant :

Date de naissance : N° de sécurité Sociale :

Autorisation de départ :	<input type="checkbox"/> J'autorise	} mon enfant à quitter seul le Centre Social et Culturel dès la fin de son activité.
	<input type="checkbox"/> Je n'autorise pas	
Autorisation de sortie :	<input type="checkbox"/> J'autorise le personnel de l'École de cirque, dans le cadre des horaires de l'activité, à sortir mon enfant en dehors des locaux du Centre Social et Culturel.	

INDICATIONS MÉDICALES**Personnes à prévenir en cas d'accident :**

Nom - Prénom Tél

Nom – Prénom Tél.

Allergies**Autre(s) pathologie(s)** (asthme, diabète, épilepsie...)**Antécédents médicaux** (accident(s), fracture(s), trauma, lésion(s) musculaire(s))**Autorisation d'hospitalisation**

- J'autorise le personnel du Centre Social et Culturel du Parmelan à faire hospitaliser mon enfant en cas de nécessité absolue et à lui faire donner tous les soins urgents que peut réclamer son état.

Autorisation d'utilisation des données personnelles

- J'autorise le personnel du CSCP à détenir des données personnelles nécessaires et obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé et permettent de valider votre inscription à l'École de cirque ; elles sont exclusivement destinées au CSCP.

Autorisation à l'envoi d'informations par courriel

J'autorise le personnel du CSCP à m'envoyer par courriel les informations liées à ses activités et événements. Je bénéficie à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli en le communiquant au CSCP.

Courriel :**Autorisation de droit à l'image**

- J'autorise le personnel du CSCP à prendre mon enfant en photo pour utiliser son image dans le cadre exclusif de la communication du CSCP.

Conditions générales

L'inscription au stage se fait à la semaine ; le paiement est réalisé lors de l'inscription.

L'annulation de cette inscription peut se faire au plus tard deux semaines avant le premier jour du stage. Après ce délai, le stage est dû.

! Les conditions de remboursements sont les suivantes :

- Problème de santé : pour une absence de 2 jours et plus, sur présentation d'un certificat médical.

Pour une **1^{ère} inscription uniquement**, un certificat médical est obligatoire, il est à remettre au plus tard le 1^{er} jour du stage.**N.B. :** Le projet pédagogique et le règlement intérieur de l'École de Cirque du Parmelan sont à votre disposition sur demande.

Mme / M. Annecy, le

Signature :